

Diplôme Universitaire (DU)

Collège de Droit



Faculté de Droit et de Science Politique (DSP)

PRÉSENTATION

Le Collège de droit de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines s'adresse aux étudiants de la faculté de droit désireux d'approfondir la formation afin de les préparer aux enjeux d'avenir par une approche fondamentale, historique et philosophique du droit.

Parce que le juriste aspire à donner un sens aux règles juridiques et que le droit est bien davantage qu'une science ou une technique, il doit, lorsque cela lui est possible, cultiver un esprit de curiosité, approfondir sa culture et sa maîtrise de la langue du droit, et se confronter à l'éloquence et à l'argumentation juridique.

OBJECTIFS

Cette formation, ouverte aux étudiants ayant déjà un bon niveau général, passe par :

- la mise en place d'un parcours d'excellence (collège 1, 2 et 3) à destination des étudiants qui souhaitent accéder à une connaissance approfondie du droit ;
- l'acquisition d'une solide culture dans les disciplines juridiques, des outils de compréhension et de réflexion sur les évolutions de nos sociétés ;
- une bonne maîtrise de la langue française, ainsi qu'une formation à l'éloquence et à la rhétorique.

Le Collège de droit donne lieu à des activités qui lui sont propres, à une formation complémentaire, à des rencontres avec des professionnels du droit ainsi qu'à la constitution d'un annuaire de ses membres.

La réussite de l'ensemble du parcours confère le diplôme universitaire.

POINTS FORTS

- Enrichir et approfondir sa culture et ses connaissances en droit
- Valoriser son cursus grâce à une formation spécialisée diplômante préparée en même temps que la licence
- Constituer un réseau de partenaires professionnels

CONTACT

Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

Faculté de droit et de
science politique

3 rue de la division Leclerc
78280 Guyancourt

DIRECTION DU COLLÈGE

Thibault BARBIEUX,
Maître de Conférences en
Histoire du Droit
thibault.barbieux2@uvsq.fr

Claire BOUGLÉ-LE ROUX,
Professeur
d'Histoire du Droit
claire.bougle@uvsq.fr

ADMINISTRATION DU COLLÈGE

Charlotte THOMAS
Gestionnaire de scolarité
college-droit@uvsq.fr

Pour plus d'informations
sur nos intervenants,
rendez-vous sur le site
internet du Collège de
Droit :
[https://www.facdroit-
sciencepo.uvsq.fr/
du-college-de-droit](https://www.facdroit-sciencepo.uvsq.fr/du-college-de-droit)

DU - COLLÈGE DE DROIT

CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription est réservée aux étudiants inscrits en licence générale suivant un cursus simple et non un double cursus.

OUVERT DE PLEIN DROIT :

- aux étudiants inscrits en 1ère année de licence titulaires d'une mention Très bien au baccalauréat
- et/ou aux étudiants avec une moyenne de 12/20 et plus aux examens du 1er semestre (S1) de la licence, sous réserve du règlement des droits d'inscription

OUVERT SUR DOSSIER (ET/OU ENTRETIEN) :

- aux étudiants inscrits en 1ère année de licence, titulaires d'une mention Bien au baccalauréat général et ayant obtenu un moyenne égale ou supérieure à 12/20 au 1er semestre (S1), sous réserve, d'une part, des places disponibles (50) et d'autre part, du règlement des droits d'inscription.

Dans tous les cas, chaque étudiant devra remettre un dossier complet avant le 15 février de l'année en cours, composé des pièces suivantes :

- lettre de motivation et C.V.
- notes de baccalauréat, et le cas échéant la mention obtenue ;
- résultats obtenus au premier semestre de licence.

DROITS D'INSCRIPTION

- Collège 1 : 115 €
- Collège 2 : 180 €
- Collège 3 : 310 €

Exonération pour les étudiants bénéficiant d'une bourse.

Règlement chaque année par chèque à l'ordre du Comptable de l'UVSQ.

Les cours du Collège de Droit peuvent être dispensés pendant les semestres ou dans les semaines suivant les partiels. Les croix correspondent aux cours spécifiques au Collège de Droit, les carrés aux options de Licence obligatoires pour les étudiants du Collège et doivent être cumulées avec une autre option de Licence au choix.

S2

Collège 1

- X *Linguistique juridique - 10h*
- X *Grandes dates du droit, textes et arrêts fondateurs - 10h*
- X *Rhétorique - 4h*
- *Culture juridique - 20h*

S3

Collège 2

- X *Droit romain des contrats - 10h*
- X *Atelier d'éloquence et rhétorique - 4h*
- X *Institutions politiques et juridiques de l'Antiquité - 10h*

S4

- X *Sociologie de la justice 8h*
- X *Droit privé approfondi - 4h*
- X *Droit public approfondi - 4h*
- *Option mutualisée (au choix) ou séminaire d'ouverture*
- X *Atelier d'éloquence : atelier théâtre - 12h*

S5

Collège 3

- X *Pensée juridique appliquée - 20h*
- X *Grands enjeux juridiques contemporains - 10h*
- X *Atelier d'éloquence - Plaidoirie en cabinet - 6h*
- X *Culture juridique II : Pass culture augmenté*

S6

- *Philosophie du droit (cours mutualisé L3) - 30h*
- X *Ateliers d'éloquence : préparation au Grand Oral - 12h*
- X *Culture juridique : conférences et colloques*

- X *Un grand oral clôture la session d'examens du collège 3*